

Secteur	N° Orientation	Orientations	Num Objectif	Objectifs Quantitatifs 2020 / Indicateurs
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Urba1	Densifier en emplois, en population et en services les centralités urbaines bien desservies par les transports en commun, renforçant ainsi le développement des réseaux de transports en commun et des réseaux de chaleur	U.0.1	Augmentation des emplois tertiaires, de la population et des services à proximité des nœuds majeurs de transports en commun
	Urba2	Développer une forte mixité fonctionnelle par la planification urbaine, réduisant les portées des déplacements et ainsi favoriser la marche à pied, l'usage du vélo et des transports en commun	U.1.1	Réduction de 5% des distances moyennes de parcours
	Urba3	Freiner l'étalement urbain, en favorisant le renouvellement urbain et l'aménagement des dents creuses, permettant ainsi le développement des réseaux de transports en commun et des réseaux de chaleur	U.2.1	Division par 3 des tendances actuelles d'extension des terres artificialisées, observées entre 1998 et 2005, soit +500 ha/an sur les 200 000 ha en 2005
	Urba4	Augmenter la surface des forêts et des prairies en région	U.4.1	Augmentation de 14% de la surface forestière d'ici 2020, Soit +1100 ha/an
			U.4.2	Augmentation des surfaces de prairies de 150 ha/an soit une croissance de 1% d'ici 2020 sur les 190 000 ha en 2005
Urba5	Favoriser le développement local des réseaux de chaleur et de froid pour participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et au développement des énergies renouvelables	U.5.1	Mise en place d'une stratégie de développement régional des réseaux de chaleur	

CUMENT DE TRAVAIL - DOCUMENT DE TRAVAIL - DOCUMENT DE

Secteur	N° Orientation	Orientations	Num Objectif	Objectifs Quantitatifs 2020 / Indicateurs
BATIMENTS	BAT1	Accompagner la mise en œuvre rapide des futures réglementations thermiques sur les logements neufs en améliorant l'information et la formation des acteurs du bâtiment	B.1.1	100% des logements respectant les réglementations thermiques
	BAT2	Achever la réhabilitation thermique des logements antérieurs à 1975 d'ici 2030	B.2.1	Réhabilitation de 60 000 logements par an jusqu'en 2030, soit une multiplication par 4 à 5 du rythme actuel, en visant une qualité optimale des gestes entrepris (division par 2 des besoins de chauffage en moyenne)
	BAT3	Réhabiliter le parc tertiaire	B.3.1	Réduction de 50% des besoins de chauffage sur au moins un quart des surfaces du parc tertiaire
BATIMENTS (Suite)	BAT4	Favoriser le transfert des systèmes de chauffage utilisant des énergies fossiles vers des technologies performantes (micro-cogénération, pompes à chaleur...)	B.4.1	Tendre vers une disparition du fioul, du GPL et du charbon à l'horizon 2020 dans le secteur résidentiel
			B.4.2	Tendre vers une disparition du fioul, du GPL et du charbon, ainsi que de tous les vecteurs énergétiques à fort contenu carbone, à l'horizon 2030 dans le secteur tertiaire
			B.4.3	Faire décroître la proportion de logements équipés de chaudières gaz dans le résidentiel de 60% à 45% d'ici 2020
			B.4.4	Stabiliser la part du gaz dans le secteur tertiaire d'ici 2020 (45%)
			B.4.5	Développement des pompes à chaleur de bonne qualité (bon coefficient de performance et nuisances sonores limitées) pour équiper 10% des logements du parc résidentiel
			B.4.6	Développement des pompes à chaleur électriques de bonne qualité (bon coefficient de performance et nuisances sonores limitées) pour chauffer 15% des surfaces du parc tertiaire d'ici 2020
			B.4.7	Stabiliser, la place du chauffage électrique à effet Joule d'ici 2020 dans les bâtiments (17% des logements et 12% des locaux tertiaires)
	BAT5	Développer l'usage du bois individuel tout en préservant la qualité de l'air et dans les limites des ressources disponibles en région.	B.6.1	Stabiliser les consommations domestiques de bois à usage individuel, en veillant tout particulièrement à la performance et à la qualité du matériel et du bois utilisés. Faire passer la part de marché de cette énergie de 4% en 2005 à 7% en 2020
	BAT6	Développer fortement les réseaux de chaleurs sur le territoire afin de permettre la valorisation des énergies renouvelables et de récupération	B.7.1	+ 85 000 équivalents logements connectés à des réseaux de chaleur utilisant des ENR (bois, déchets, énergie fatale...), d'ici 2020
	BAT7	Diffuser les systèmes de production d'Eau Chaude Sanitaire (ECS) performants : solaires et thermodynamiques	B.5.1	Développer la place des systèmes de production solaires et thermodynamique pour alimenter en ECS 15% des logements d'ici 2020.
B.5.2			Développer la place des systèmes de production solaire et thermodynamique pour alimenter en ECS 8% des locaux tertiaires d'ici 2020. Le développement dans le secteur tertiaire sera porté par les branches Santé, Café-Hôtel-Restaurant et pour la production d'eau chaude dans les complexes aquatiques.	
BAT8	Promouvoir la limitation des consommations d'électricité autre que chauffage et eau chaude sanitaire par l'amélioration des équipements et l'adoption de comportements de consommation sobres.	B.8.1	Diviser par 2 les consommations liées à l'éclairage dans le tertiaire et le résidentiel	
		B.8.2	Limiter le développement des consommations liées à la climatisation dans le tertiaire et le résidentiel	
		B.8.3	Diminuer de 25% les consommations liées aux équipements électroménagers et de froid alimentaire dans le secteur résidentiel	

CUMENT DE TRAVAIL - DOCUMENT DE TRAVAIL - DOCUMENT DE

Secteur	N° Orientation	Orientations	Num Objectif	Objectifs Quantitatifs 2020 / Indicateurs
Transports Voyageurs	TV1	Créer les conditions favorables aux intermodalités et à un développement ambitieux de la marche à pied, et de l'usage du vélo	TV.1.1	la totalité des déplacements inférieurs à 1km, 70% des déplacements de 1 à 3 km, 35% des déplacements de 3 à 5 km, 15% des déplacements de 5 à 10 km sont effectués avec des "modes actifs"
	TV2	Optimiser et développer l'offre de transport en commun en région	TV.2.1	Augmenter de 50% les parts modales des transports en commun d'ici 2020
	TV3	Encourager l'usage des véhicules moins émetteurs de gaz à effet de serre	TV.3.1	Réduction de 25% des émissions moyennes du parc roulant régional
	TV4	Limiter l'usage de la voiture en promouvant de nouvelles pratiques de mobilité dans les collectivités et les entreprises <i>Recommandations ? : Développement du covoiturage, des pratiques d'éco-conduite, du télétravail et de l'usage des NTIC</i>	TV.4.1	10% des travailleurs à plus de 10 km de leur lieu d'emploi sont en télétravail
TV.4.2			Passage d'un taux d'occupation des véhicules de 1,1 à 1,2 pour le motif domicile/Travail	
TV.4.3			20% de la population pratiquant une "éco-conduite"	

Secteur	N° Orientation	Orientations	Num Objectif	Objectifs Quantitatifs 2020 / Indicateurs
TRANSPORTS DE MARCHANDISES	TM1	S'appuyer sur les grands projets d'infrastructures pour favoriser les alternatives au transport routier, en développant les capacités de multimodalités sur le territoire régional	TM1.1,	Les parts modales du fret Fer+Fleuve devront représenter 30% des parts modales totales d'ici 2020 contre 22% actuellement
			TM2.1	Réduction de 15% les flux de marchandises "urbains" par une meilleure optimisation logistique, et développer l'usage de modes alternatifs dans la desserte des derniers kilomètres, en particulier dans les centralités urbaines
	TM2	Favoriser des formes de logistique urbaine plus efficaces énergétiquement : optimisation des dessertes et développement de l'utilisation de modes de transports alternatifs	TM2.2	Analyser l'impact sur la qualité de l'air de l'évolution de l'approvisionnement des commerces en ville par l'évolution des modes de livraisons de marchandises et des horaires de livraison
			TM3	Poursuivre et diffuser les démarches d'amélioration de l'efficacité énergétique et de sobriété carbone engagées par les transporteurs routiers
	TM3.2	Amélioration de +15% des taux de charge des camions		
	TM3.3	Amélioration de 18% la consommations unitaires des véhicules		

CUMENT DE TRAVAIL - DOCUMENT DE TRAVAIL - DOCUMENT DE

Secteur	N° Orientation	Orientations	Num Objectif	Objectifs Quantitatifs 2020 / Indicateurs
AGRICULTURE	Agri1	Réduire les apports minéraux azotés en lien avec les évolutions de pratiques, technologiques et variétales	A.1.1	Réduction de 15% de la totalité des apports azotés d'ici 2020
			A.1.2	Cible de 10% de substitution des apports minéraux azotés par des apports organiques
	Agri2	Prendre en compte l'enjeu de réduction de GES dans la gestion des effluents d'élevage individuels et collectifs	A.2.1	Réduire de 10% le temps passé en bâtiments pour le bétail au profit de la prairie d'ici 2020, en lien avec l'augmentation des surfaces de prairies en région
	Agri3	Accompagner l'amélioration de l'efficacité énergétique des exploitations agricoles	A.3.1	Réduire de 15% les consommations énergétiques par la mise en place d'un plan de maîtrise de la demande d'énergie spécifique aux bâtiments agricoles.
			A.3.2	Diminuer la consommation des machines agricoles liés au réglage des tracteurs (10% d'ici 2020), à l'éco-conduite (10%) et aux pratiques culturales simplifiées (10%)

Secteur	N° Orientation	Orientations	Num Objectif	Objectifs Quantitatifs 2020 / Indicateurs
MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION	MP 1	Poser les bases d'une stratégie de consommation de produits agricoles sobre en carbone : développement de l'offre locale, consommations de produits de saisons, lutte contre le gaspillage ...	MP.1.1	
	MP 2	Promouvoir le partage, mutualisation des biens et des services, le développement de services de location afin de limiter le recours systématique aux achats individuels, notamment pour les équipements à usage occasionnel	MP.2.1	
	MP 3	Sensibiliser pour réduire autant que possible les consommations de produits fortement émetteurs de gaz à effet de serre, et sensibiliser à l'éco-conception	MP.3.1	
	MP 4	Prendre en compte les émissions de GES indirectes dans l'élaboration des PCT et PCET afin d'optimiser leur impact sur les émissions de GES globales et de multiplier les leviers d'actions	MP.4.1	

Secteur	N° Orientation	Orientations	Num Objectif	Objectifs Quantitatifs 2020 / Indicateurs
INDUSTRIE	Indus1	Accompagner le développement de l'efficacité énergétique dans les industries par l'usage des meilleures techniques disponibles	I.1.1	Réduire de 20% les consommations des moteurs électriques
			I.1.2	Réduire de 40% les consommations d'énergies thermiques pour les usages transverses (chauffage des locaux, transports, échanges de chaleurs, ...)
			I.1.3	Economiser 25% d'énergie à partir d'une amélioration des procédés
	Indus2	Anticiper et accompagner les ruptures technologiques dans le secteur de l'industrie notamment dans le choix des matières premières (coke de bois dans la sidérurgie, utilisation de matière première recyclée...)	I.2.1	1500 kteqCO2/an de GES évités d'ici 2020
	Indus3	Développer l'usage des énergies renouvelables dans le secteur industriel	I.3.1	225 GWh/an de production de solaire thermique industriel

Secteur	N° Orientation	Orientations	Num Objectif	Objectifs Quantitatifs 2020 / Indicateurs
ENR et Production d'énergie	ENR1	En matière de développement de l'énergie éolienne, chercher à atteindre les objectifs les plus ambitieux présents dans le Schéma Régional Eolien	ENR.1.1	1400 MW installé en 2020
	ENR2	Développer le solaire photovoltaïque pour contribuer à l'effort national	ENR.2.1	100 MWc sur toitures résidentielles - 380 MWc sur grandes toitures - 80 MWc sur parking et centrales au sol
				80 MWc en centrale solaire
	ENR3	Développer la méthanisation des déchets agricoles et ménagers	ENR.3.1	Installer une puissance de 100 kWc de méthanisation
	ENR4	Développer l'usage des énergies renouvelables dans les bâtiments	ENR.4.1	[Voir secteur Bâtiments : Bat4 à Bat7]
	ENR5	Mobiliser massivement d'importants gisements d'énergies renouvelables tels que la biomasse, ainsi que les énergies de récupération issues du traitement des déchets ou de l'industrie dans les réseaux de chaleur	ENR.5.1	[Voir secteur Bâtiments : Bat6]
ENR6	Cogénération	ENR.5.1	Proposition : indiquer ici une volonté de développement de la cogénération, mais qui doit s'appuyer sur la mise en œuvre de moyens de production thermique performants dans le secteur tertiaire (grandes surfaces tertiaires à chauffage collectif), dans le secteur industriel, dans les réseaux de chaleur...	

CUMENT DE TRAVAIL - DOCUMENT DE TRAVAIL - DOCUMENT DE

Secteur	N° Orientation	Orientations	Num Objectif	Objectifs Quantitatifs 2020 / Indicateurs
AIR	AIR1	Mieux comprendre l'origine de la pollution aux poussières et les impacts sanitaires qu'elle engendre	AIR1.1	réalisation d'une étude permettant de caractériser l'origine des poussières lors des dépassements de normes observés, poursuite des travaux du PSAS et des EIS en région
	AIR2	Réduire les émissions régionales de poussières	AIR2.1	Veiller au bon respect de l'interdiction du brûlage à l'air libre
			AIR2.2	[Voir secteur bâtiment BAT5 et BAT6]
			AIR2.3	Accompagner industriels et collectivités dans la mise aux normes des installations de combustion classées pour la protection de l'environnement
			AIR2.4	Promouvoir et accompagner la couverture des systèmes de stockage d'effluents d'élevage
AIR2.5	[Voir secteur transports de voyageurs TV.1, TV.2, TV.3, TV.4]			
AIR (Suite)	AIR3	Assurer un respect durable des niveaux réglementaires en dioxyde d'azote dans l'air, notamment en améliorant la gestion du trafic automobile en milieu urbain	AIR3.3	mise en place de politiques de stationnement et/ou d'accessibilité restreinte et d'intermodalités (ZAPA, péage urbain à prix variable, parkings relai...)
			AIR3.4	[Voir secteur transports de voyageurs TV.1, TV.2, TV.3, TV.4]
	AIR4	Prévenir les dépassements ponctuels des normes de dioxyde de soufre dans l'air en assurant une meilleure gestion des rejets industriels	AIR4.1	
	AIR5	Sensibiliser les citoyens et les professionnels sur la pollution de l'air et ses effets et diffuser les meilleures pratiques respectueuses de l'environnement aérien	AIR5	

CUMENT DE TRAVAIL - DOCUMENT DE TRAVAIL - DOCUMENT DE

Secteur	N° Orientation	Orientations	Num Objectif	Objectifs Quantitatifs 2020 / Indicateurs
ADAPTATION	Adapt1	Améliorer la connaissance sur les effets probables du changement climatique en région Nord - Pas-de-Calais (notamment sur les débits des cours d'eau)		
	Adapt2	Intégrer dans l'exercice de révision du SDAGE et des SAGE l'impact des effets du changement climatique sur l'évolution de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques (débits des cours d'eau, prélèvements, rejets, préservation des milieux)		
	Adapt3	Elaborer et mettre en œuvre des stratégies d'aménagement et de gestion foncière adaptées à l'importance du risque de submersion marine et s'appuyant sur des analyses coûts/avantages		
	Adapt4	Anticiper les effets du changement climatique et faire évoluer en conséquence les modes de gestion des eaux continentales dans les Wateringues		
	Adapt5	Prévenir les phénomènes d'ilôts de chaleur urbains dans les projets d'aménagement, notamment en favorisant l'accès de la nature en ville, les couleurs claires dans les bâtiments et en s'appuyant sur la mise en œuvre du plan canicule		
	Adapt6	Renforcer l'information et la sensibilisation sur le phénomène de retrait-gonflement des argiles prenant en compte l'augmentation de l'aléa lié au changement climatique.		
	Adapt7	Intégrer les effets du changement climatique dans les dispositifs de gestion et de préservation de la biodiversité		